



BTS NOTARIAT

Formation supérieure tertiaire

LYCEE MARLIOZ - AIX LES BAINS

04 79 35 25 09 ce.0730003g@ac-grenoble.fr

Un diplôme nouveau...



Diplôme national (arrêté du 17 avril 2007), le **BTS Notariat** s'adresse aux élèves qui souhaitent s'orienter vers les fonctions :

- ➔ d'assistant notarial, pour la rédaction d'actes
- ➔ d'assistant formaliste, pour l'exécution de formalités juridiques
- ➔ de négociateur immobilier, pour la négociation de biens à vendre ou à louer.

Une activité en Office notarial

Le technicien supérieur en notariat exerce son activité professionnelle au sein d'un **Office notarial** dirigé par un ou plusieurs **notaires**, dans les domaines du **droit des personnes et de la famille, du droit immobilier et du droit de l'entreprise**.

Une formation professionnelle...

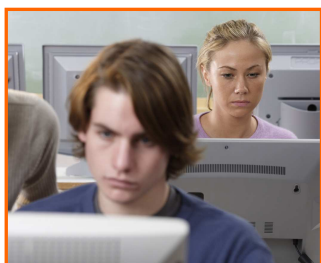
D'une durée de 2 années, la formation comprend : un **stage de 12 semaines dans un office de notaire** ainsi que **10 heures hebdomadaires de techniques de notariat** et **3 heures hebdomadaires d'activités professionnelles appliquées**.



Une formation juridique...

8 heures hebdomadaires de droit général et notarial permettent l'appropriation des fondements juridiques nécessaires à l'exercice de la profession.

Un environnement favorable



Les sections BTS du Lycée Marlioz disposent d'un environnement de travail favorable aux études :

- ➔ **pôle tertiaire spécifique** (salles informatiques spécialisées, salles de cours équipées de vidéo projecteurs, ...)
- ➔ accès des étudiants en libre-service aux **ressources informatiques**
- ➔ situation dans une **agglomération dynamique** et jouissant d'une position géographique centrale dans l'Académie de Grenoble et qui offre de nombreuses **possibilités de partenariat avec la profession**.

Votre profil... qualités recherchées...



La réussite pour le titulaire du BTS « Notariat » s'appuie sur des compétences générales et professionnelles :

- ⇒ Capacité d'**analyse** et de **synthèse**, capacité d'**organisation**, compréhension de l'environnement professionnel et juridique, maîtrise de la **communication écrite et orale**, capacité de **négoce**
- ⇒ Sens de l'écoute, **rigueur intellectuelle**, **discrétion**, esprit d'équipe, sens de l'initiative, sensibilité aux règles de la **déontologie**
- ⇒ **Mobilité** (les Offices sont répartis dans toute l'Académie de Grenoble)

Conditions d'admission Dépôt de candidatures

- ⇒ Etre titulaire d'un baccalauréat (toutes séries)
- ⇒ Admission sur dossier
- ⇒ Dépôt des candidatures avant le 25 mars 2008 sur <http://www.admission-postbac.fr/>

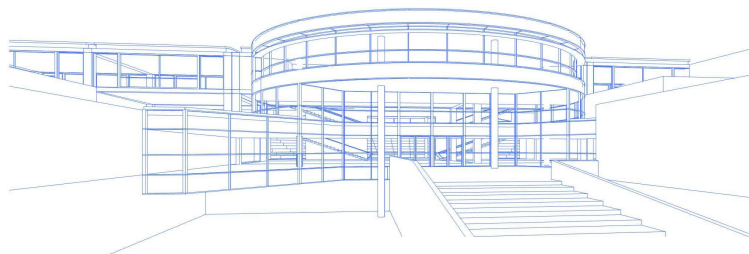
Poursuite d'études



- ⇒ Possibilité d'obtention d'un **diplôme de niveau BAC+3** dans le cadre de la licence professionnelle « **Métiers du Notariat** »
- ⇒ Possibilité de **poursuivre ses études dans une école de Notariat** pour devenir **Clerc de notaire**

Enseignements et épreuves d'examens

	Première année	Deuxième année	Examen national BTS NOTARIAT		
	Horaire hebdomadaire cours + (TD)	Horaire hebdomadaire cours + (TD)	forme	coefficient	durée
E.1. Culture générale et expression	1 +(2)	1 +(2)	Écrite	3	4 H
E.2. Langue vivante étrangère	2+(1)	2+(1)	Écrite	2	2
E.3. Environnement économique et managérial du notariat	2+(1)	2+(1)	Écrite	3	3
E.4. Droit général et droit notarial	6+(2)	6+(2)	Écrite	4	4
E.5. Techniques notariales (étude de cas)	6+(4)	6+(4)	Écrite	6	5
E.6. Conduite et présentation d'activités professionnelles	(3)	(3)	Orale (CCF)	3	40 mn
E.F.1. Langue vivante étrangère 2 (facultative)	2	2			



pour nous contacter...



BTS NOTARIAT
Lycée Marlioz BP 251
73 102 AIX-LES-BAINS
ce.0730003g@ac-grenoble.fr